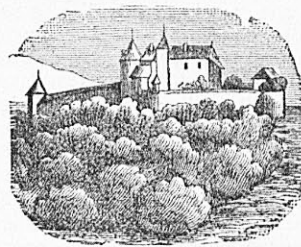




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, > 2 50
Etranger : 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁵ 4³³ 7³⁰ 10⁴⁸

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Etranger, 20c. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères, Fribourg, rue St-Nicolas; ou à ses succursales.

Les nouveaux abonnés pour l'année 1900 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre. Ils obtiendront également, sur leur demande, tout ce qui a déjà paru du feuilleton en cours de publication.

BULLE, le 21 novembre 1899.

Chemins de fer fédéraux.

Le règlement d'exécution de la loi fédérale sur le rachat et l'exploitation des chemins de fer fédéraux vient de paraître. Ce règlement contient les dispositions suivantes sur la nomination et l'entrée en fonctions des organes de l'administration.

Afin d'assurer la reprise de l'exploitation des chemins de fer fédéraux à la date du 1^{er} mai 1903, la direction générale entrera en fonctions le 1^{er} juillet 1901. Elle sera nommée par le Conseil fédéral, sur la proposition — qui d'ailleurs ne le liera pas — du conseil d'administration, au plus tard en décembre 1900.

Le conseil d'administration des chemins de fer fédéraux entrera en fonctions le 1^{er} octobre 1900. Le Conseil fédéral prendra les dispositions nécessaires pour que les nominations qui sont du ressort des cantons et des conseils d'arrondissement soient effectuées pour la fin d'août 1900. Le Conseil fédéral procédera, en septembre 1900, aux nominations de son ressort.

La nomination des membres des conseils d'arrondissement aura lieu avant la fin juillet 1900, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 15 octobre 1897 et du règlement d'exécution qui vient d'être adopté. La constitution des conseils d'arrondissement et la nomination par leurs soins d'un membre du conseil d'administration pour chaque conseil d'arrondissement auront lieu dans le courant du mois d'août 1900.

Les conseils d'arrondissement n'entreront d'ailleurs en activité que le 1^{er} mai 1903.

Le Conseil fédéral procédera à la nomination des membres des directions d'arrondissement sur la proposition — qui ne le liera pas — du conseil d'administration, au mois de décembre 1902, au plus tard. Les directions d'arrondissement entreront en fonctions le 1^{er} mai 1903.

Le conseil d'administration sera convoqué par le chef du département fédéral des postes et des chemins de fer, dans le courant du mois d'octobre 1900 pour sa séance constitutive. Le conseil élira, dans cette séance, son président et son vice-président, ainsi que la commission permanente. Dans une seconde séance, qui aura lieu avant la fin novembre 1900, le conseil d'administration arrêtera, au scrutin secret, après avoir entendu sa commission permanente, sa proposition — qui ne liera pas le Conseil fédéral — pour la nomination de la direction générale.

Le réseau des chemins de fer fédéraux sera, jusqu'à la reprise du Gothard par la Confédération, réparti en quatre arrondissements, ayant leur siège à Lausanne, Bâle, Zurich et St-Gall. Après la reprise du Gothard, il sera créé un 5^e arrondissement avec siège à Lucerne.

L'arrondissement de Lausanne comprend les lignes suivantes : Genève-Lausanne-Saint-Maurice-Simplon, Saint-Maurice-Bouveret, Lausanne-Yverdon-Neuchâtel-Bienne, Neuchâtel-Auvergnier-Verrières, Cossonay-Vallorbes, Lausanne-Fribourg-Berne, Lausanne-Palézieux-Payerne-Lyss, Yverdon-Payerne-Fribourg.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Assurances et referendum. — Dimanche a eu lieu à Zurich l'assemblée du comité de l'Union ouvrière suisse, à laquelle 37 membres ont pris part. Le département fédéral de l'industrie y était représenté par M. le D^r Moser.

Le tractandum principal était l'assurance contre la maladie et les accidents.

M. End, de Lucerne, socialiste, a reproché à la loi d'être obscure et compliquée.

M. le D^r Moser dit que la Suisse seule, avec la Grèce et l'Espagne, n'ont pas encore de loi réglant la question. Il pense que si la loi est rejetée, il se passera beaucoup de temps avant que l'Assemblée fédérale s'occupe d'un nouveau projet. La loi actuelle n'est pas parfaite, mais répond aux principales exigences.

Le D^r Feigenwinter, de Bâle, ultramontain, soutient de toutes ses forces la proposition de provoquer le referendum.

le temps d'arriver : rien ne pressait. Il voulait savourer son bonheur à petites doses, comme ces avares qui comptent pièce par pièce leurs trésors amassés depuis longtemps. La voix de Valentine venait frapper ses oreilles attentives de sons argentins, clairs comme le cristal; et il lui semblait que devant son regard s'enfuyait une ombre de femme dont l'allure gracieuse lui rappelait confusément des contours entrevus dans la cabane des charbonniers.

Mais quel délicieux embarras se révéla dans toute sa personne, lorsque, à un détour du chemin, Valentine, l'ayant prié d'arrêter la voiture, s'élança lestement auprès de lui, afin, dit-elle, de mieux jouir de la vue splendide qui s'offrait à leurs yeux!

C'était beau, en effet! Valentine ne put retenir un cri de joyeux étonnement quand Bernard, tout au plaisir que lui procurait cette rencontre fortuite, lui montra Beauregard, son jardin et la vallée de Valfonds resplendissante sous le soleil de juin.

— Ah! vrai! s'écria naïvement la jeune fille, ce doit être bien agréable de vivre dans un endroit aussi charmant, enveloppé de lumière et de verdure.

Où arrivait.

Bernard, malgré les instances de Mme Andrys, refusa d'entrer, prétextant la fatigue qu'elles devaient ressentir à la suite d'un voyage long et ennuyeux. Toutefois, il dut promettre de revenir sous peu à Beauregard. D'ailleurs, comment ne pas répondre à cette aimable invitation après que Valentine eût mêlé ses douces paroles aux prières de sa mère.

Le rédacteur Mettier, du *Grütli*, estime que si la loi est repoussée, il est fort douteux qu'on parvienne à en avoir une meilleure.

M. Decurtins, ultramontain, déclare que si le parti socialiste veut être un parti d'avenir, il faut qu'il ait confiance dans le peuple et prenne en main le referendum.

M. Otto Lang, socialiste, combat le referendum; il est persuadé que la loi gagnera en clarté lorsqu'elle sera appliquée. C'est aussi l'avis de M. Fürholz, de Soleure. A la discussion, qui par moment devient extrêmement vive, prennent part encore toute une série d'orateurs, puis à la votation qui, sur la demande de M. Feigenwinter, a lieu à l'appel nominal, l'assemblée décide, par 17 voix contre 13 et 3 abstentions, de soutenir le mouvement referendaire. Elle décide aussi de convoquer les membres de l'Union en assemblée extraordinaire à Berne pour décider quelle position doit être prise vis-à-vis de la loi.

Dimanche également a eu lieu à Zurich une assemblée cantonale de la Société du Grütli qui s'est occupée de la question de l'assurance contre la maladie et les accidents. 450 personnes environ y ont recommandé vivement l'acceptation de la loi, appuyé pendant la discussion qui suivit par M. Seidel. Quelques membres du comité cantonal ont parlé en faveur du referendum. Après une longue discussion, l'assemblée a décidé, par 79 voix contre 46, de ne pas soutenir le referendum, tout en laissant chacun libre de le signer.

Fort de Savatan. — Le Conseil fédéral demande aux Chambres un crédit de 183,000 fr. pour la construction, au fort de Savatan (St-Maurice), d'un bâtiment comprenant des séchoirs, bains avec douches et réfectoires, avec une conduite d'eau et un réservoir.

Frappe de monnaie. — Le Conseil fédéral prévoit pour 1900 une frappe de monnaie de 9,090,000 fr. au total, dont 8,000,000 en pièces d'or de 20 francs. Cette frappe d'or est équivalente à celle qui avait été prévue pour les six dernières années. Mais on sait que cette année la frappe, qui n'avait encore atteint que 6 millions, a été suspendue sur l'ordre du Conseil fédéral, à cause de l'énorme hausse sur-

IV

A Beauregard.

Valentine était le portrait de sa mère, rajeunie de trente ans. Des cheveux noirs, se moirant parfois de reflets bleuâtres, flottaient abondants sur un col d'un galbe exquie; son regard, que des paupières frangées de cils bruns voilaient à demi, dans les heures de rêverie, avait cette profondeur inquiétante qui caractérise les yeux presque verts. Celui que ce rayon enflammait ne l'oubliait pas sa vie durant. Un teint pâle, ambré aux tempes, ressortait vivement de dessous la chevelure de jais qui encadrait ce visage aux lignes pures, dont l'ovale parfait donnait à l'ensemble un attrait irrésistible. Son nez droit, sa bouche petite, les lèvres traçant une ligne rose sur cette blancheur achevaient de prêter à cette physionomie comme un éclat attirant de beauté singulière. Des épaules pleines, une taille souple, dont tous les mouvements se moulaient dans un rythme correct, des mains d'enfant, un pied de Cendrillon, faisaient de Valentine Andrys une personne sans doute très belle; mais elle avait je ne sais quoi de la femme dont l'influence est capable d'enlever à l'homme la volonté d'agir, la liberté d'accomplir son devoir.

Vingt-trois printemps avaient déjà déroulé aux yeux de Valentine leurs illusions serènes, mais aussi leurs profondes déceptions, d'autant plus tristes que la belle enfant ne les méritait point. Vingt-trois ans! Et pas de mari encore! Sans aucune perspective agréable pour l'avenir! N'était-ce pas assez de raisons graves pour répandre sur le visage de la jeune fille cet air de mélancolie

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 6

Le Meunier de Valfonds

PAR G. DUOŒUR

Toujours est-il que Bernard ne fut pas trop mécontent de sortir de la cabane et de respirer plus librement sous le ciel qui s'azurait de nouveau. Déjà un rayon de soleil éclairait l'intérieur de la forêt et suspendait à chaque feuille humide comme une lame d'argent sur un fond de velours vert. Les dames Andrys aussi se sentent plus à l'aise dans l'atmosphère rafraîchie; et là, sur la route, les deux bûcherons donnent un dernier coup d'œil à la voiture réparée. A côté, sous le chêne où repose le cocher, piaffe le cheval dont la robe gris mouchetée est enveloppée d'une bouée blanche qui monte lentement dans l'ombre des arbres. Enfin, on peut continuer le voyage, la voiture est attelée. Bernard, aidé des deux ouvriers, hisse le cocher dans la berline où prennent place les dames Andrys; ensuite, ayant donné aux bûcherons le pourboire promis, notre jeune meunier escalade le siège du cocher et hue! voilà tout le monde en route.

De peur de nouveaux accidents, Bernard tint le cheval au pas, ce qui lui permit d'ailleurs de mettre un peu d'ordre dans les singulières pensées que cette aventure faisait naître à profusion dans son esprit. Et puis, on avait

... rue de Gruyères.

vidation
DE DRAINAGE
Stella, à Vuadens.

AZ

parés avec les plantes
la Nature sont actifs,
est sans danger.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

, perte d'appétit.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

ns, sang malade.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

ie de poitrine.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

ns couleurs, lassitude.

Fl. Fr. 1 — et 2 —

entre

COQUELUCHE

chés.

50

BULLE :

nt et or.

MORAT

iqueurs fines.

s d'Arbois.

ent. le litre.

venue dans le prix de l'or en barres. Si les conditions du marché de l'or sont plus favorables, le Conseil fédéral se réserve de demander à l'Assemblée fédérale l'autorisation d'augmenter la frappe de 1900 des deux millions qui n'ont pu être frappés cette année.

Quant aux monnaies d'argent qui doivent sortir en 1900 de la Monnaie fédérale sous la forme de 400,000 pièces de 1 franc et 400,000 pièces de 50 centimes, elles représentent les $\frac{4}{5}$ du contingent assigné à la Suisse par la convention de l'Union latine. Enfin, le chiffre de l'émission du billon, soit 490,000 fr. en pièces de 1, 2, 5, 10 et 20 centimes, est déterminé par les besoins du change, accru dans de telles proportions que, malgré l'énorme chiffre que représente le billon en circulation actuellement, la Caisse fédérale a la plus grande difficulté de satisfaire à toutes les demandes.

Sociétés de secours mutuels. — Le comité central de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande convoque l'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération pour dimanche 26 novembre, à Neuchâtel.

L'ordre du jour prévoit, outre des questions administratives, un rapport sur la situation faite aux caisses libres par la loi fédérale sur l'assurance contre les maladies et les accidents.

Sans être l'adversaire d'une demande de referendum, le comité central, réuni le 5 novembre, a estimé qu'il n'y avait pas lieu, pour la Fédération romande, de prendre l'initiative du mouvement. Il invite néanmoins les sociétés fédérées à donner à leurs délégués des instructions à ce sujet pour la séance du 26 de ce mois.

Grève au Simplon. — La grève peut être considérée comme terminée. Hier matin, les ouvriers ont repris le travail et une partie de la troupe a été licenciée.

Touring-Club suisse. — Une forte récompense est offerte à celui qui fera découvrir les vandales, coupables d'avoir brisé le poteau avertisseur du Touring-Club suisse, situé à la descente de la Raupaz, entre les Trois-Sapins et Léchelles, sur la route de Payerne-Fribourg.

Ces poteaux, placés à grands frais par les membres du T.C.S. dans un but d'utilité publique, communales et des particuliers.

La rencontre des Léonides. — D'assez nombreuses personnes se sont rendues, les 15 et 16 courant, aux Rochers de Naye par les trains spéciaux organisés par le Glion-Naye. Elles avaient retenu là-haut leurs places pour le spectacle de la pluie d'étoiles. D'autres avaient fait l'escalade à pied. Hélas! au grand rideau de la nuit, pas le moindre frissonnement inaccoutumé! Narquoise, la lune contemple ces spectateurs qui rentrent à l'hôtel furieux et gelés.

Même déception pour la foule qui se trouvait au Righi et à l'Uetliberg, près de Zurich.

L'Observatoire de Genève, qui avait découvert plusieurs étoiles filantes dans la nuit de mardi à mercredi, n'a pu faire aucune observation, dans la nuit du 15 au 16, à cause des nuages.

D'autre part, le Genevois apprend que durant cette dernière nuit des résultats plus ou moins satisfaisants ont été recueillis du haut des forts de St-Maurice; mais il convient d'attendre des expli-

cations précises et détaillées pour savoir si c'est bien des Léonides qu'il s'agit.

Dans la nuit du 15 au 16 encore, le ballon l'Aéroclub est parti de l'usine du Landy, à St-Denis près de Paris, à 1 h. 10 minutes du matin, monté par M. Tikhoff, de l'observatoire de Meudon, et M. Lespiau, professeur de physique au Collège Chaptal. Immédiatement, le ballon a disparu dans le brouillard qui ne régnait qu'à faible distance de la terre. La brume était surtout épaisse dans la direction d'où arrivaient déjà les Léonides, quoique le point d'émanation fût encore au-dessus de l'horizon. Avant le départ, MM. Tikhoff et Lespiau ont pu observer cinq étoiles filantes assez volumineuses pour percer la brume et laisser une traînée dans l'air.

Le ballon a effectué son voyage entre 800 et 1000 mètres au-dessus d'une mer de nuages. Des observations ont été faites pour une centaine d'étoiles du groupe du Lion. Les passagers ont atterri, mercredi matin, vers sept heures, non loin du village du Plessis-Ste-Opportune, dans le département de l'Eure.

Zurich. — Un maître boucher de Hombrechtikon s'apercevait depuis quelque temps que de superbes pièces de viande disparaissaient de son étalage. Ne pouvant parvenir à découvrir le voleur, il eut recours à un expédient assez subtil, encore que dangereux. Notre homme chargea un fusil de grenaille, plaça le canon de l'arme dans la direction de la porte, de telle façon qu'on ne pouvait ouvrir cette dernière sans faire partir l'arme.

Dimanche matin, vers les quatre heures, une détonation retentit. Le boucher se précipita dans sa boutique, mais il ne put mettre la main sur le voleur, qui avait réussi à s'enfuir. Cependant, comme le malandrin, assez sérieusement blessé, se trouva forcé de recourir à l'assistance d'un médecin, il fut facile de le retrouver. Il est actuellement sous les verrous.

Berne. — La nuit de jeudi à vendredi, un terrible incendie, activé par une forte bise, a détruit cinq maisons du village de Lamboning. Un vieillard, F. Racine, charbonnier, est resté dans les flammes, ainsi qu'un cheval et deux porcs.

On croit à la malveillance. Un jeune homme soupçonné a été mis sous les verrous.

Lammach vient, pour se procurer à la fois du matériel de remblai et des pierres de construction, de faire sauter un énorme bloc de rocher. Il n'a pas fallu, pour provoquer la chute de cette masse, évaluée à près de quatre mille mètres cubes, moins de 18 quintaux de poudre explosive. Le feu a été mis au moyen de l'électricité.

— Dimanche soir, à Lugnez, un nommé Pape a tiré un coup de fusil d'ordonnance sur le nommé Zéphirin Breguart, cédibataire, avec lequel il était en brouille depuis longtemps. Breguart est mort hier matin, à 4 heures. Le meurtrier a été arrêté.

Url. — Au dernier tir de Schattdorf, sur 236 jetons, 58 ont été achetés par des femmes et presque toutes ont obtenu de beaux résultats. Le roi du tir — avec couronne de lauriers — a été M. Joseph Gamma, avec 49 points, et la reine du tir a été M^{lle} Babette Lorez, qui a fait 46 points et a obtenu aussi une couronne de lauriers.

Bâle. — Le coup monté par les conservateurs et les socialistes contre la réélection au Conseil des Etats de M. Scherrer a échoué. Le candidat

en y produisant le même effet qu'une étincelle dans une traînée de poudre. Elle crut que l'heure décisive avait sonné aussi pour elle; mais, hélas! Valentine reconnut bientôt — et trop tard — qu'elle s'était affreusement trompée. Si, à ce moment, Valentine nous paraît trop positive, il faut donc en imputer la faute non à son caractère, qui était bon, ni à son âme, avide d'amour honnête, mais bien à un parent, à un cousin, dont les vices la précipitèrent dans l'abîme qu'un instant crensa sous ses pas chancelants...

La rencontre imprévue que sa mère et elle avaient faite dans la forêt de Valfonds jeta dans son horizon comme l'espérance vague d'un bonheur futur, comme une lumière vive qui éclaira soudain ses pensées sombres. Elle sut bientôt que Bernard Durand était riche, mieux que cela, qu'il venait d'hériter, par la mort de son père, de toute une fortune. Alors, pièce à pièce, Valentine construisait tout un plan dans sa jolie tête. Se faire aimer du jeune meunier n'était pas impossible, surtout si, selon toute probabilité, aucune femme n'avait encore troublé ce cœur enthousiaste qui s'ignorait peut-être. En suite de ce projet, dont les grandes lignes seulement étaient bien déterminées dans son esprit, Valentine commença d'explorer les environs de Beauregard, s'étonnant déjà, au bout d'une semaine de séjour dans cette vallée, de n'avoir pas revu Bernard Durand, sur qui elle espérait, cependant, que sa beauté avait dû produire une impression profonde.

Cette fois, pour le malheur de Bernard, elle avait calculé juste.

Si le père Marcel eût encore vécu, il eût sans doute

radical a été réélu par 3340 voix contre 2872 obtenues par M. le Dr Kern, conservateur.

Vaud. — Un tragique événement vient de mettre en émoi la contrée d'Oron. Au moment où la délégation du Tribunal cantonal arrivait vendredi matin à Oron pour procéder à une visite du bureau du préposé aux poursuites et aux faillites de ce district, M. Henri P., celui-ci s'est suicidé, en se tirant un coup à la tempe au moyen d'un revolver. Sa mort a été instantanée.

Ensuite de plaintes, le Tribunal cantonal avait fait inspecter le bureau de ce préposé le 24 juillet et 24 août derniers. P. fut condamné à une peine disciplinaire, avec avis que s'il ne s'occupait pas de son bureau d'une manière plus consciencieuse, des mesures sévères seraient prises contre lui. Les plaintes continuant, la délégation avait décidé de faire une nouvelle inspection. C'est pour éviter les observations de celle-ci et les conséquences de son inconcevable conduite, que P. s'est ôté la vie. Il a été établi que depuis le 24 août il ne s'était absolument pas occupé de son bureau, qu'il laissait à la direction complète d'un jeune employé. Quant à lui, il restait au lit jusqu'à midi, passant le reste de la journée dans les établissements publics et n'ouvrant pas même les lettres qui lui étaient adressées. Il a été trouvé dans sa caisse une dizaine de mille francs, dont un groupe de 2970 fr. qu'il avait reçu le 3 septembre d'une banque de Soleure et qu'il n'avait pas même ouvert.

P. était âgé de 33 ans et n'était pas marié.

— Un habitant de Gletterens, nommé Antoine Dubey, revenait de la foire de Payerne, où il avait été vendre du bétail. Il était porteur d'une somme de 250 fr. A un certain endroit, entre Grandcour et Rueyres, Dubey fut assailli par un ou deux inconnus qui lui labourèrent la tête de coups de couteau et le laissèrent inanimé sur place, après l'avoir dépouillé de son argent. Dubey fut trouvé par des passants qui le transportèrent à son domicile. Il n'a pu donner le signalement de son ou ses agresseurs, qui courent encore. L'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

ÉTRANGER

Guerre au Transvaal. — Dans le dernier numéro, nous avons annoncé la mort du général Joubert, commandant en chef des troupes des Boers, mais, très heureusement pour le Transvaal, la nouvelle est officiellement démentie. Le général est en bonne santé. En revanche, la situation des Anglais à Ladysmith est des plus compromises et il faut considérer cette place comme perdue. Du reste, les Boers ont avancé et assiègent Estcourt.

On assure que 21,000 Anglais et 1000 officiers seraient arrivés à Durban et que la guerre va reprendre de plus belle.

Le 14 novembre, 800 Orangistes sont entrés à Allival-North et ont proclamé l'annexion à l'Orange de la ville et du district.

Une dépêche de Pretoria dit que, dans le combat du 11 avec un train blindé, il y a eu 2 tués, 10 blessés et 56 prisonniers.

Le bombardement de Ladysmith a cessé jeudi. Une dépêche dit que cette place peut tenir plusieurs mois.

La dysenterie cause de grands ravages parmi les Boers.

compris que le cœur de son enfant venait enfin de s'ouvrir à l'amour qu'un regard de Valentine lui avait révélé. Bernard en oubliait ses affaires; son moulin ne l'occupait plus et même il ne pensait qu'à de rares moments à la famille Banval, dont l'infortune et son affection filiale eussent dû lui rappeler le souvenir...

De bon matin, il sortait de Valfonds, parcourait la campagne ou bien pénétrait sous les ombrages des bois, ne caressant qu'une seule idée, les yeux interrogeant un avenir qu'il n'entrevoit pas distinctement.

— M'aimera-t-elle? se demandait-il, sans songer que, quelques jours auparavant, il s'était posé la même question, mais au sujet de Julie Banval. Je ne suis qu'un homme des champs, aux franchises et rudes allures. Elle, au contraire, élevée au sein d'une grande ville, mépriserait sans doute la vie simple que je pourrais lui offrir. Qui sait? Peut-être même que son cœur n'est déjà plus libre.

Et, cependant, il espérait, pour l'instant d'après, retomber dans une morne tristesse, car la sévère figure de son père se dressait devant son regard.

Que lui conseillait-il s'il était à ses côtés? Encouragerait-il sa folle passion pour une jeune fille qu'il n'avait jamais vue qu'une seule fois, qu'il ne connaissait pas? Permettrait-il qu'il la conduisit à Valfonds, qu'il en fit sa femme?

(A suivre.)

Le général Joubert s'avance avec l'armée venant de Durban.

France. — Vendredi avec la pluie, d'examiner le procès de la dernière session, renvoyé au 15 novembre.

Le président de la commission des modifications des délibérations d'amnistie est accablé de réclamation et d'interpellations. La demande que le gouvernement supprime afin de ne pas commettre de délits d'association.

Ensuite, le président de la commission de production dans le nouveau conseil, a été nommé.

« Annistie pleine », les faits criminels de Dreyfus ou de la suite relative à l'annistie.

» Sont éteintes les questions civiles relatives à l'annistie.

Ce paragraphe du conseil, aurait pu être le résultat de procès nés de l'annistie Zola et Picquart, d'initiative privée.

— Il y a eu de la Haute Cour, pensait bien que ne se passerait pas eu de nombre cela — il n'y en a et qui a mis fin à M. Déroulède a publique et il en son pour l'ancien triotes.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

On redoutait la démission du monarque de la République, qui de la Nation. L'œuvre de la condamnation des socialistes guesdistes en face du drapeau nemi, tout cela des précautions contre toute attaque.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

Les journaux de la Haute Cour d'avaient rendu hommage à président Loubet.

qui, malgré l'attente inquiète qu'il trahissait, lui seyait cependant à ravir, déposait sur ce front charmant comme un reflet poétique d'amour malheureux? Ah! il est vrai d'ajouter qu'elle ne serait pas allée devant M. le maire avec le premier venu; pour la décider à cette démarche importante, pour obliger ses lèvres à laisser tomber le « oui » solennel, il fallait que l'heureux mortel à qui elle accorderait cet honneur fût au moins le possesseur d'une fortune bien assise, assez grande pour permettre à Valentine de satisfaire ses goûts variés de toilette et de plaisirs. Car, si elle n'apportait pas une dot brillante dans le contrat de mariage, en revanche, elle s'estimait assez pour exiger de son futur époux, en échange de sa beauté, à elle, quelques mille livres de rente bien consolidées. Pour Valentine, le mariage n'était donc qu'une affaire d'argent plus ou moins sérieuse, qu'elle eût volontiers confiée à un notaire, si la situation de sa famille n'eût pas été si critique, ce qu'il importait avant tout de tenir secret. Mais, de nos jours, il est bien difficile d'empêcher les voisins de jeter un regard dans votre ménage. Aussi, personne n'ignorait plus que les Andrys étaient complètement ruinés, et que, s'ils surnageaient encore, ils le devaient à la pension que le père recevait en sa qualité d'officier retraité. C'est pourquoi Valentine avait beau regarder autour d'elle, attendre, impatiente, l'arrivée de l'homme qui devait transformer son existence, légèrement monotone; malgré ses attraits, malgré son désir de rompre l'enveloppe de misère où elle se débattait, la jeune fille, à cet âge, ne voyait encore rien venir.

Un jour, cependant, un regard était tombé dans sa vie

10 voix contre 2872 ob-
servateur.

Le événement vient de
d'Oron. Au moment où
contonal arrivait ven-
procéder à une visite du
poursuites et aux faillites
, celui-ci s'est suicidé,
à temps pour éviter un
stantanée.

Tribunal cantonal avait
ce préposé le 24 juillet
condamné à une peine
ne s'il ne s'occupait pas
ère plus consciencieuse,
ent prises contre lui. Les
légalion avait décidé de
ion. C'est pour éviter les
les conséquences de son
e P. s'est ôté la vie. Il a
4 août il ne s'était abso-
n bureau, qu'il laissait à
n jeune employé. Quant
u'à midi, passant le reste
abaissements publics et
tres qui lui étaient adres-
s sa caisse une dizaine
groupe de 2970 fr. qu'il
d'une banque de Soleure
ouvert.

et n'était pas marié.

etterens, nommé Antoine
re de Payerne, où il avait
tait porteur d'une somme
endroit, entre Grandcour
sailli par un ou deux in-
nt la tête de coups de cou-
sur place, après l'avoir
Dabey fut trouvé par
portèrent à son domicile.
gnalement de son ou ses
encore. L'état du blessé
possible.

NGER

vasi. — Dans le dernier
la mort du général
chef des troupes des
sement pour le Transvasi,
ent démentie. Le général
evanche, la situation des
des plus compromises et
e place comme perdue.
avancé et assiègent Est-

Anglais et 1000 officiers
n et que la guerre va re-

Orangistes sont entrés à
proclamé l'annexion à l'O-

ria dit que, dans le comba-
é, il y a eu 2 tués, 10 blest

Ladysmith a cessé jeudi.
tte place peut tenir plu-

e grands ravages parmi

enfant venait enfin de s'ouvrir
Valentine lui avait révélé.
res; son moulin ne l'occupait
qu'à de rares moments à la
rtune et son affection filiale
nvenir...

de Valfonds, parcourait la
sous les ombrages des bois,
se, les yeux interrogeant un
s distinctement.

mandait-il, sans songer que,
il s'était posé la même ques-
ie Banval. Je ne suis qu'un
ches et rudes allures. Elle,
une grande ville, mépriserais
e pourrais lui offrir. Qui sait ?
r n'est déjà plus libre.

pour, l'instant d'après, re-
esse, car la sévère figure de
on regard.

il était à ses côtés? Encon-
our une jeune fille qu'il n'a-
fois, qu'il ne connaissait pas ?
uisit à Valfonds, qu'il en fit

Le général Joubert et le commandant Botha
s'avancent avec 10,000 hommes contre les Anglais
venant de Durban.

France. — M. Waldeck-Rousseau a conféré
vendredi avec la commission sénatoriale chargée
d'examiner le projet sur l'amnistie voté au cours
de la dernière session par la Chambre et actuelle-
ment renvoyé au Sénat.

Le président du conseil a proposé à la commis-
sion trois modifications au projet tel qu'il est sorti
des délibérations de la Chambre. Par ce projet,
amnistie est accordée à tous les délits de presse,
de réunion et d'association. M. Waldeck-Rousseau
demande que les mots « d'association » soient
supprimés afin de ne pas étendre l'amnistie aux
délits d'association.

Ensuite, le président du conseil demande l'in-
troduction dans l'article 1^{er} d'un paragraphe nou-
veau ainsi conçu :

« Amnistie pleine et entière est accordée à tous
les faits criminels ou délictueux connexes à l'af-
faire Dreyfus ou ayant été compris dans une pour-
suite relative à l'un de ces faits. »

» Sont éteintes toutes actions criminelles ou
civiles relatives à ces faits. »

Ce paragraphe, dans la pensée du président du
conseil, aurait pour résultat d'empêcher les divers
procès nés de l'affaire Dreyfus, tels que les procès
Zola et Picquart, même ceux provoqués par l'ini-
tiative privée.

— Il y a eu du tumulte, samedi, à l'audience
de la Haute Cour. On s'y attendait un peu. On
pensait bien que l'interrogatoire de M. Déroulède
ne se passerait point sans incidents. Il n'y en a
pas eu de nombreux — le temps a manqué pour
cela — il n'y en a eu qu'un seul, mais qui compte,
et qui a mis fin pour ce jour-là à l'interrogatoire.
M. Déroulède a outragé le président de la Ré-
publique et il en est résulté trois mois de pri-
son pour l'ancien président de la Ligue des pa-
triotés.

Les journaux gouvernementaux approuvent la
Haute Cour d'avoir condamné Déroulède et ren-
dent hommage à la vie publique irréprochable du
président Loubet.

Les journaux de l'opposition blâment la Haute
Cour d'avoir cédé à un mouvement de colère en
condamnant Déroulède.

— On redoutait de graves incidents à l'inau-
guration du monument de Dalou, le Triomphe de
la République, qui a eu lieu dimanche à Paris, place
de la Nation. L'excitation des nationalistes, irrités
de la condamnation de leur chef, l'intention des
socialistes guesdistes de déployer le drapeau rouge,
en face du drapeau tricolore, « le drapeau de l'en-
nemi », tout cela faisait craindre une « journée ». Des
précautions serrées avaient été prises. La fête,
contre toute attente, s'est déroulée très paisible-
ment.

Les journaux républicains sont heureux de con-
stater que le peuple de Paris a vengé M. Loubet
des odieuses attaques des césariens. Les journaux
radicaux et socialistes déclarent que la manifesta-
tion n'a pas été le triomphe, mais l'apothéose de
la République.

An banquet du Conseil municipal, M. Lupicia a
félicité M. Loubet, parce qu'il est injurié par ceux
qui veulent détruire la République. Il a félicité les
ministres d'avoir pris le pouvoir contre la réaction
menaçante et donné ainsi l'exemple du courage
civique. Il a salué les travailleurs et les libres-pen-
seurs de leur volonté de défendre la République
et bu à la France républicaine, de laquelle viendra
« la délivrance du genre humain ».

— La France et la Chine ont signé le traité de
délimitation de la concession de Quang-Tchéou-
Ouan.

— L'inauguration de la statue de Ferdinand
de Lesseps à Port-Saïd a été très brillante. Cinq
mille personnes y assistaient, parmi lesquelles tou-
tes les autorités internationales. Des discours ont
été prononcés par le khédive, par le prince d'A-
renberg et par MM. de Vogüé et Charles de Les-
seps. L'entrée du canal était remplie de vaisseaux
de guerre et de commerce.

— A Paris, Mme Daniel Dupuis, femme de l'ar-
tiste connu qui a gravé récemment les pièces de
5 et 10 centimes, a tué son mari d'un coup de re-
volver. Elle s'est ensuite suicidée. Elle donnait
depuis quelque temps des signes de dérangement
cérébral.

Allemagne. — Guillaume II est parti pour
l'Angleterre, vendredi, accompagné de l'impé-
ratrice, des princes Auguste, Guillaume et Oscar. Il
s'est arrêté une journée à Kiel, et est arrivé hier,
à 10 heures, à Londres pour en repartir le lundi 27,

à 2 heures de l'après-midi. La visite au duc et
à la duchesse Devonshire a été remise. Remise
également la chasse à la grouse en Ecosse. « Des
affaires urgentes, dit une note officielle, exigent
que l'empereur soit de retour le mardi 28, au plus
tard, à Berlin. »

Turquie. — Des bandes insurgées arméni-
ennes ont eu une collision à Alaschert avec la force
publique et ont eu 18 hommes tués. Des désordres
se sont produits aussi à Erzeroum, Mouchet et au-
tres localités. On les attribue aux Arméniens or-
thodoxes qui ont même attaqué un couvent.

Philippines. — Une dépêche de Manille dit
que 77 prisonniers espagnols sont parvenus à s'é-
chapper à l'approche des troupes américaines.

Le bruit court qu'Aguinardo s'est proclamé dic-
tateur. Le gouvernement et le congrès philippins
ont cessé de fonctionner.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Jeudi, le Grand Conseil
a abordé le budget pour 1900. Le chapitre des
impôts a été voté tel quel, malgré les demandes de
réduction de MM. Progin, Bourgnicht et Léon
Genoud.

Un message a été lu sur l'institution des tribu-
naux de prud'hommes. Renvoyé à la commission.
Vendredi, le Grand Conseil a continué la discus-
sion du budget.

Petite escarmouche à propos du budget de l'in-
struction publique, mais, comme d'habitude, M.
Progin retire, après explications données, sa pro-
position.

M. Max Diesbach obtient d'augmenter le crédit
pour la Bibliothèque cantonale de 2500 à 3500 fr.
Il y a longtemps que cela était demandé. M. Dies-
bach a été plus heureux que ses devanciers.

Samedi matin, à propos du budget extraordi-
naire, interpellation de MM. Frédéric Gendre et
Montenach, appuyée par M. Biemann, au sujet
du pont de Pérolles; ils demandent pourquoi le
crédit de 20,000 fr. pour études ne figure pas au
budget.

MM. Python et Cardinaux répondent que le
Conseil d'Etat ne perd pas de vue la chose et l'af-
faire se termine en queue de poisson.

Hier matin, le Grand Conseil a voté différents
subsides pour routes et endiguements.

L'entrée en matière sur le projet de loi des
prud'hommes a été votée après une assez longue
discussion. M. Buman seul s'est opposé à l'entrée
en matière, et a présenté une série d'observations
vives et piquantes, qui ont parfois provoqué l'hi-
larité.

Gymnastique. — Dimanche a eu lieu à Fri-
bourg l'assemblée annuelle des délégués de la So-
ciété fédérale de gymnastique.

Le procès-verbal a été adopté, ainsi que les
comptes pour 1898. L'association du canton du
Valais a été reçue dans le sein de la Société. On a
entendu ensuite le rapport sur les cours de moni-
teurs de l'année écoulée, puis la double proposition
pour le jury de la prochaine fête fédérale, qui aura
lieu à la Chaux-de-Fonds, a été établie par les can-
tons, d'après la proportion du nombre. Après un
long débat, il a été décidé de se rallier à la propo-
sition du comité central tendant à interdire l'accès
des fêtes de lutte aux membres de la Société, lors-
que les prix consistent en espèces, ceci afin d'évi-
ter toute spéculation de la part des gymnastes-
luteurs. Le comité central a été chargé également
de l'étude d'un recueil de chants pour gymnastes
français et allemands.

Mises de bois. — A la mise tenue mercredi
dans la forêt cantonale de Nierlet, on a vendu
230 plantes et billes, soit 263 m³ pour le montant
de 6304 fr. 50. Le prix moyen du m³ a été de
24 fr. Le même jour, la commune d'Essert a fait
une mise de 500 m³ dans sa forêt du Lan, au-des-
sus de la Grande-Riedera. La forêt du Lan est l'une
des plus belles du canton. Située sur les avant-
monts du Cousimbret, elle tient de la forêt de
montagne où le bois est plus fin que dans la plaine.
Aussi, les prix s'en sont-ils ressentis et ont atteint
25 30 fr. par m³.

Train arrêté par des feuilles. — Ven-
dredi matin, un train rapide de nuit, qui devait
arriver à Fribourg à 4 h. du matin, n'y est arrivé
qu'à près 6 heures. Ce retard de plus de deux heures
a été provoqué par des amoncellements de feuilles
de vignes près de Grandvaux, chassées là par la
bise violente que nous avons eu ces jours. Il y en

avait plus d'un demi-mètre de hauteur et il a fallu
trois locomotives pour dégager le train et passer
à travers les feuilles.

La fin du monde. — Chez nous, à Fribourg,
dit le *Confédéré*, il n'a pas manqué de bonnes âmes
qui avaient une peur effroyable de la fin du monde.
Nous connaissons des dames qui avaient pris leurs
précautions et qui étaient allées se confesser. « On
ne sait pas ce qui peut arriver et il fallait effacer
les péchés mignons. »

Un ouvrier, persuadé que le monde allait être
rôti, avait fait un dîner arrosé jusqu'à ce qu'il dor-
mit du sommeil du juste. Quel effarement au réveil !
Il se croyait bel et bien parti pour l'éternité. « Que
c'est embêtant », disait-il.

Un député au Grand Conseil a passé la nuit de
mardi à mercredi à la chapelle de Notre-Dame-
des-Ermites. Il y a pris un rhume.

Allons, ce n'était pas encore pour cette fois.

GRUYÈRE

Aux contremaitres. — L'Association des
contremaitres suisses, section de Fribourg, avise
MM. les contremaitres, chefs d'atelier, etc., rési-
dant dans le district de la Gruyère, qu'elle se ren-
dra dimanche 26 courant à Bulle, salle de l'hôtel
des Alpes, pour recevoir dans la Société fédérale
des contremaitres toutes les personnes qui vou-
dront l'honorer de leur présence et lui en faire la
demande. (Communiqué.)

Incendie. — Vendredi dernier, vers 11 heu-
res, un incendie a détruit un bâtiment à Avry-dev-
Pont, au lieu dit Chermont, propriété de M. Joseph
Moulet. Malheureusement, ce sinistre a fait deux
victimes : la mère, âgée de 66 ans, et son fils, sourd
et faible d'esprit, âgé de 30 ans, sont restés dans
les flammes; deux chèvres y ont également péri.
C'est en voulant sauver les chèvres que la femme
Moulet a trouvé la mort.

Activé par une forte bise, le feu a pris une ra-
pide extension. L'incendie a dû commencer à la
cuisine où l'on préparait le dîner. A côté du po-
tager se trouvait du bois qui, n'étant momentané-
ment pas surveillé, s'est enflammé.

Démission. — Il se confirme que M. le pré-
sident Morard a donné sa démission de député au
Grand Conseil « pour protester contre la violation
des droits de tous les contribuables fonciers en
matière de défalcation d'office des dettes hypothé-
caires »...

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois d'octobre 1899.

Naissances :

Dubs, Félicie-Emélie, fille de Philippe, d'Enney. —
Page, Louis-André, fils d'Isidore, de Chatonnaye. — Paris,
Charles-Auguste, fils d'Emile, de Ley (Vaud). — Mo-
rand, Angéla-Madeleine, fille d'Auguste, de Pâquier. —
Pasquier, Henri-Léon-Alfred, fils de Lucien, de Bulle. —
Jungo, Léon-Gustave, fils d'Alphonse-François, de Fri-
bourg, Guin et Sommentier.

Mariage :

Beaud, Joseph-Clément, d'Albeuve, et Bertschy, Lucie-
Christienne, de Montévrax.

Décès :

Brandt, Albin-Franz-Frédéric, d'Unter-Nessa (Saxe)
âgé de 8 ans et 3 mois.

Un tonique énergique et reconstituant

pour personnes délicates, affaiblies, pour femmes, vieil-
lards ou jeunes gens débiles, pour convalescents, est le
véritable Cognac Golliez ferrugineux. — Réconfortant très
apprécié, récompensé par 10 diplômes d'honneur et 22 mé-
dailles depuis 24 ans. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans
les pharmacies. Seul véritable avec la marque des *Deux
Palmiers*.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat.

Pour 9 francs

6 mètres drap de dame pure laine,
grande largeur, dans les nuances haute nouveauté. —
Echantillons franco. Gravures gratis. Grand choix
en draperie *hommes* et tissus pour dames dans tous
les prix.

Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

Mademoiselle et Monsieur Hausherr, à
Bulle, remercient de tout cœur les nombren-
ses personnes qui ont daigné manifester leur
sympathie à l'occasion de la mort et de l'en-
terrement de la très regrettée

Madame Vve Hausherr-Husistein.

